Candidature à la section sportive scolaire

FOOTBALL *(Candidatures* ***MASCULINES 6-5-4-3*** *&* ***FEMININES 6-5)***

ouverte depuis 1978 au collège René-Caillié

cochez la case qui vous concernera à la rentrée 2018

❒ 6ème ❒ 5ème ❒ 4ème ❒ 3ème

Collège René-Caillié
Rue de la Marine - B.P. 20301
17107 Saintes Cedex
☎ : 05.46.93.80.80 : 🖷05.46.93.74.51
ce.0170144p@ac-poitiers.fr

Principal	Remy PLUYAUT
Principal adjoint	Adonis ZOUEIN
Professeur responsable	Benoît JAULIN
Conseiller technique départemental	Arnaud PROUST
Entraîneurs	Fabien MARCHESSON Johann PORCHERON

1. Le calendrier de recrutement

Retour des dossiers au collège	**Jeudi 26 avril 2018 délai de rigueur**
Tests de sélection des candidats	**Mercredi 16 mai 2018 8h à 11h30 (6ème-5ème)** **13h30 à 17h00 (4ème-3ème)**
Envoi des notifications d'admission	mi-juin
Envoi du dossier pour l'admission à l'internat	**Jeudi 31 mai 2018 délai de rigueur**
Inscription des admis au collège	Samedi 09 juin 2018 et jusqu'au 6 juillet (jusqu'au 13 juillet sur RV)

2. Les études.

Les élèves de la classe ont les mêmes horaires que ceux des autres classes pour l'ensemble des disciplines.
La langue vivante 1 est l'anglais, la langue vivante 2 l'allemand ou l'espagnol; l'aménagement de l'emploi du temps ne laisse pas suffisamment de créneaux horaires pour suivre l'option Langues et Cultures de l'Antiquité Latin, ni une classe bi-langue (Anglais-Allemand ou Anglais Chinois).

3. La pratique sportive.

Le professeur d'éducation physique et sportive, responsable pédagogique de la section, assure la coordination des activités scolaires et sportives.
Chaque semaine, des créneaux horaires sont libérés pour être consacrés à l'entraînement au football, sous la responsabilité d'un éducateur sportif titulaire du Brevet d'Etat,

- En 6ème 5ème : mardi 14h-17 h et jeudi 14h-17 h (temps de transport compris)
- En 4ème et 3ème : lundi 15h-17h, mardi 14h-17 h et jeudi 14h-17h (temps de transport compris)

Ces activités se déroulent dans un lieu mis à la disposition du collège par le service des sports de la Ville de Saintes ou de Saint-Georges des coteaux. Par ailleurs, l'élève suit les heures d'éducation physique et sportive comme tout collégien. Tout élève est libre de choisir le club de pratique de son choix mais cette affiliation fédérale est obligatoire.

4. La vie scolaire.

Le maintien en Section Sportive Scolaire Football est subordonné à un travail scolaire assidu et au respect du règlement intérieur de l'établissement.
Un comportement inadapté, violence verbale ou physique ou manque de respect, sera sanctionné.

5. Les débouchés à l'issue de la section sportive.

A condition de réussir le concours d'entrée, les élèves de la section sportive de 6-5ème peuvent rejoindre en passant un nouveau concours la section sportive en 4-3ème.
Les élèves de la section sportive sont orientés en fin de 3ème selon les procédures ordinaires et en fonction de leurs résultats scolaires, vers un lycée général ou un lycée professionnel.
Après la 3ème, ils ont la possibilité d'aller, si les niveaux, scolaire et footballistique, le permettent :

- au lycée B. Palissy à Saintes, en section sportive football 2nde GT ;
- au Lycée Marguerite de Valois à Angoulême, en section sportive ;
- au Lycée de la Venise Verte à Niort, en section sportive ;
- éventuellement vers un autre établissement : Talence, Rennes, etc., sous réserve d'avoir été remarqués par un club de haut niveau.

6. Les Frais (demi-pension, hébergement).

L'hébergement (tarif hors éventuelle bourse)
Prix de la pension : 1294,10 €/an en 2017-18
Prix de la demi-pension : 468,10 €/an pour 5 jours ; 427,05 €/an pour 4 jours en en 2017-18

Dans la mesure des places disponibles, les élèves qui réussissent le concours et désirent être internes sont **admis d'office.** Un dossier simplifié leur est remis à leur demande après proclamation des résultats.

Equipement sportif :

- Tenue de rechange en cas d'intempéries, et notamment une tenue de pluie, l'entraînement ayant lieu par tous les temps ;
- Chaussures avec crampons vissés pour pouvoir les adapter au terrain ;
- Chaussures avec crampons moulés (terrain stabilisé) ;
- Protèges tibias obligatoires à tous les entraînements ;
- Tenue de la section sportive proposée en début d'année.

7. L'admission.

Le recrutement se fait pour un cycle de deux années ; prioritairement en 6ème et en 4ème, puis en fonction des places disponibles en 5ème et 3ème.
Pour un élève ne relevant pas du secteur scolaire du collège Caillié, la réussite au concours vaut dérogation, sauf changement de règlementation.

Sur le plan scolaire

Un niveau scolaire convenable est exigé pour l'admission en section sportive football.
Le niveau scolaire ainsi que le comportement général seront appréciés par une commission de recrutement au travers du livret scolaire de CM1 et CM2 ou des bulletins trimestriels des deux dernières années.

Sur le plan médical

Votre enfant doit subir un examen médical initial effectué **par un médecin du sport de votre choix** que vous aurez informé de la charge d'entraînement et de pratique compétitive liée à la section et à l'UNSS.
La fiche médicale complétée par le médecin, mise sous enveloppe portant la mention "Fiche médicale" et au verso le nom de l'élève, sera jointe à la fiche de candidature.

Les candidats doivent avoir une licence valide, dans la spécialité choisie, l'année où ils passent le concours.

8. La sélection sportive.

Le calendrier de sélection

Les dates et heures sont indiquées page 1 du dossier.
Les épreuves sportives se dérouleront au Complexe Yvon Chevalier (club house ESS Football pour l'accueil), 56, Cours du Maréchal Leclerc, 17100 SAINTES, selon la convocation qui vous sera adressée en temps utile.

Les épreuves

En 6e/5e :

- Parcours chronométré en conduite de balle
- Jongleries (Pied Droit, Pied Gauche, Tête)
- Vitesse sur 20m
- Jeu réduit
- Jeu à 8 contre 8

En 4e/3e :

- Parcours chronométré en conduite en balle
- Jongleries (Pied Droit, Pied Gauche, Tête, Alterné)
- Vitesse sur 20m et 40m
- Jeu réduit et match à 11 contre 11

Les membres du jury

Le jury est composé du professeur coordonnateur du collège, du conseiller technique départemental de football et des responsables techniques de la section sportive. Il est présidé par le chef d'établissement.

Candidature à la section sportive scolaire

FOOTBALL *(Candidatures* ***MASCULINES 6-5-4-3*** *&* ***FEMININES 6-5)***

ouverte depuis 1978 au collège René-Caillié

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

cochez la case qui vous concernera à la rentrée 2018

❒ 6ème ❒ 5ème ❒ 4ème ❒ 3ème

1. Le joueur	*Complétez en lettres d'imprimerie*
Nom	
Prénom	
Né le	à
Classe précédente	
Club de	
N° de licence obligatoire	
Poste de jeu	
Latéralisation	❒ Gaucher ❒ Droitier
Internat envisagé	❒ Oui ❒ Non
Date Signature	Le candidat,

2. Responsable légal	*Complétez en lettres d'imprimerie*
Nom	
Prénom	
Adresse	
✆	
@	
Date Signature	demande l'inscription de mon enfant au concours de recrutement de la section sportive football du collège René-Caillié. Responsable légal,

3. Les avis

L'entraineur *Niveau technique, intelligence du jeu, motivation, état d'esprit, investissement*	
Nom, Prénom :	Signature

L'enseignant(e) de l'année en cours, *Niveau scolaire, travail, autonomie, comportement général*	
Nom, Prénom :	Signature

L'enseignant(e) d'éducation physique et sportive, *Vie en groupe, en internat, comportement, respect d'autrui, adaptabilité*	
Nom, Prénom :	Signature

4. Les visas

	Le/la Chef(fe) d'établissement actuel(le),	Le/la Président(e) du club,
Date		
Signature		

Cette fiche est à retourner au Collège René Caillié - BP 20301 - 17107 Saintes Cedex

pour le **Jeudi 26 avril 2018** **délai de rigueur**, accompagnée de :

- la copie du livret scolaire de CM1-CM2 pour une entrée en 6ème,
- ou la copie des bulletins trimestriels sur les deux dernières années pour les autres niveaux,
- la fiche de contrôle médical complétée par votre médecin du sport.

Fiche de contrôle médical en vue d'une pratique sportive intense

Complétée par un médecin du sport choisi par la famille.

Le sportif	*Complétez en lettres d'imprimerie*
Nom	
Prénom	
Né(e) le	Catégorie d'âge
Adresse	
Discipline pratiquée	
Club de	

Antécédents médicaux et chirurgicaux Vaccinations	
Morphologie Appareil locomoteur trouble de la statique rachis membres supérieurs membres inférieurs	
Appareil cardio-vasculaire Pouls tension artérielle Auscultation - ECG Test d'effort (Flexion de Ruffier-Dickson ou sur ergomètre)	
Appareil respiratoire Spirométrie Auscultation Perméabilité nasale	
Observations	

Date	
Tampon	Signature

La fiche médicale complétée par le médecin
mise sous enveloppe avec la mention "Fiche médicale" et portant le nom de l'élève au verso,
sera jointe à la fiche de candidature et parvenue au collège pour le **Jeudi 26 avril 2018 délai de rigueur**